

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 2 février 2023

D02_020223

L'an deux mil vingt-trois, le deux février à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des modifications des capacités d'accueil de licence de STAPS

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Raphaële GERMI, Véronique MOLINARI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Pierre FERNANDES DA COSTA, Adèle FABRE, Félix SAUVOUREL, Anthony YOUSSEF, Benjamin CROSS, Enzo GILLET-LACOSTE, Emmy MARC, Séverin CONSTANT-MARMILLON.

Membres représentés : Virgile CHASSAGNON (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Pascale HOFFMANN (procuration à Jean BRETON), Thierry KLEIN (procuration à Raphaële GERMI), Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à Véronique MOLINARI), Zineb SIMEU-ABAZI (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Gwenaël DELAVAL (procuration à Moira BIAUX), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Jules TERRIER (procuration à Adèle FABRE), Amina OUMEDDOUR (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Emma VASSAL (procuration à Félix SAUVOUREL), Nicolas HOGREL (procuration à Enzo GILLET-LACOSTE).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant la création du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) adossé à la licence STAPS du site de Valence postérieurement à l'approbation par la CFVU le 24 novembre 2022 des capacités d'accueil de licence 1 pour l'année universitaire 2023-2024 ;

Considérant que la capacité d'accueil de la mention de licence STAPS demeure de 224 places et que seule la répartition de ces places au sein des parcours est modifiée ;

Considérant l'arrêt par la Rectrice d'académie des capacités d'accueil de licence 1 pour l'année universitaire 2023-2024, PPPE adossé à la licence STAPS du site de Valence compris ;

La répartition des places au sein des parcours de la mention de licence STAPS est soumise à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	22
Membres représentés	11
Nombre de votants	33
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant la répartition des places au sein des parcours de la mention de licence STAPS.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 21 février 2023

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

Publié le : 02/03/2023

Transmis au Rectorat le : 02/03/2023

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D02_020223**

Offre de formation 2023 - 2024 CSPM Domaine Composantes Sites Mention Parcours L1 (selectifs* + non sélectifs)					
--	--	--	--	--	--

		STAPS	Valence	STAPS	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
					SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES OPTION SANTE
					Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles
					DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles parcours football

Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité Accueil globale (Parcoursup + DAP + redoublants) 2023/2024	Capacité d'accueil Parcoursup	Evolutions capacités d'accueil Pacoursup	Argumentaire quand modifications
2022 - 2023	2022 - 2023		2023 - 2024	(2022-2023/2023-2024)	2023 - 2024

200	197	254	174	-26	Correspond à la ventilation des capacités d'accueil pour créer le PPPE
25	20	20	20	-5	Correspond à la ventilation des capacités d'accueil pour créer le PPPE (-4) et à une place supplémentaire pour le DEUST
-	-	30	30	30	Création de formation avec ventilation des capacités d'accueil STAPS classique et santé
25	23	26	26	1	